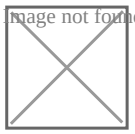

Changement de statut étudiant à vie privée et familiale

Par **MOZZI**, le **04/03/2020** à **20:00**

Bonjour,

je me permets de solliciter vos compétences pour le cas de ma femme.

Je tiens tout d'abord à vous signaler que nous sommes tous les deux de nationalité algérienne.

Moi je suis arrivé en France en 2012 et j'ai ma carte de 10 ans depuis 2017.

Après un mariage célébré le 1er août 2016 en Algérie, ma femme ayant entamé des démarches pour un visa d'étude qu'elle fini par obtenir pour arriver en France le 17 août 2016.

En février 2018, j'entame une procédure de regroupement familiale sur place qui est refusé pour le motif que ma femme est déjà sur le territoire français. Avis reçus en janvier 2019.

En juin 2019, ma femme donne naissance à notre fille.

En décembre 2019, ma femme entame une procédure de changement de statut de étudiant vers vie privé et familiale qui est également refusée.

Sachant qu'elle a été sous statut étudiant depuis son arrivée en France mais sans inscription cette année ,qu'elle est la solution pour éviter que ma femme devienne sans papier svp? car le reprécisé en sa possession actuellement expire en avril prochain.

Merci de vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés